

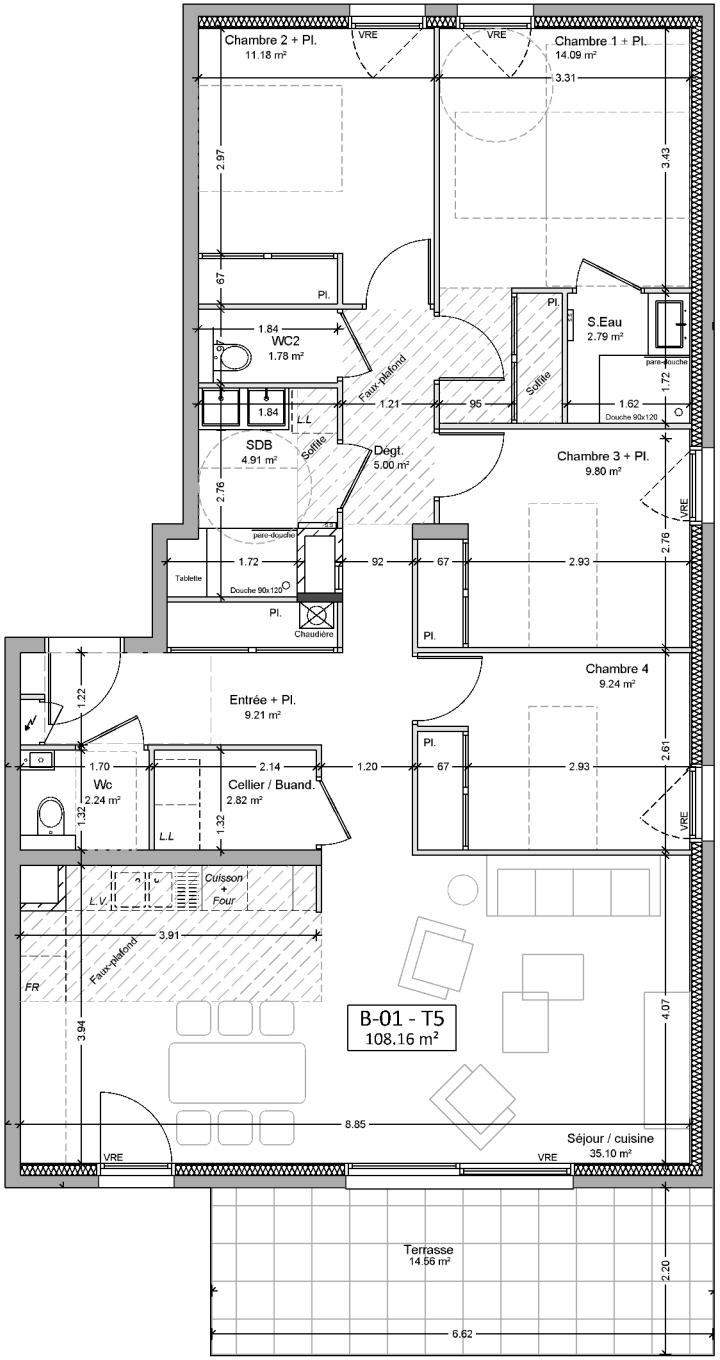



RÉSIDENCE
PRESTIGE
DIVONNE-LES-BAINS

villes & villages créations

Appartement	**B-01**
Bâtiment	**BATIMENT B**
Niveau	**RDCB**
Type	**T5**



PIÈCES	SURFACE en m²
Cellier / Buand.	2,82
Chambre 1 + Pl.	14,09
Chambre 2 + Pl.	11,18
Chambre 3 + Pl.	9,80
Chambre 4	9,24
Entrée + Pl.	9,21
SDB	4,91
Séjour / cuisine	35,10
Wc	2,24
Dégt.	5,00
S.Eau	2,79
WC2	1,78
TOTAL	**108,16 m²**
EXTÉRIEUR ET/OU ANNEXES	
Jardin	150,46
Terrasse	14,56

DOCUMENT ÉTABLI AVANT LA FIN DES ÉTUDES TECHNIQUES

Les côtes et surfaces sont mentionées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat de réservation. Les gaines et les soffites sont mentionnées à titre indicatif et peuvent varier en fonction des impératifs techniques ou administratifs.
La représentation des éléments de cuisines ou salles de bains n'a qu'une valeur illustrative.
La représentation graphique des haies, des arbres et des terrasses est purement symbolique et n'a pas de caractère contractuel.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, ainsi que l'emplacement des descentes d'eaux pluviales, des équipements sanitaires ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels, les plans de pré-commercialisation ont été réalisés avant la fin des études techniques.

0 1 2 3 4 5m

Ce document ne peut être reproduit ou diffusé par un tiers sans autorisation. Ces plans ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution à la réalisation de l'ouvrage.



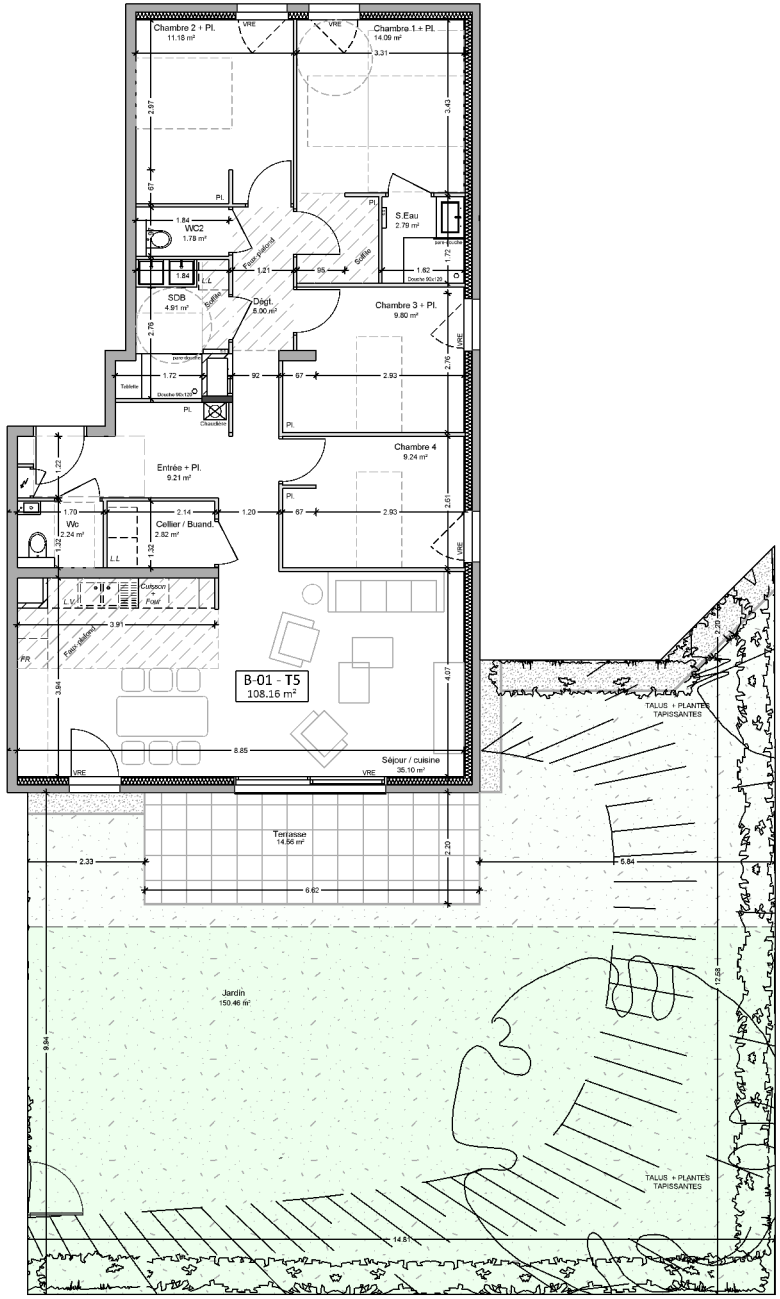

0 1 2 3 4 5m



RÉSIDENCE
PRESTIGE
DIVONNE-LES-BAINS

villes & villages créations

Appartement	**B-01**
Bâtiment	**BATIMENT B**
Niveau	**RDCB**
Type	**T5**



PIÈCES	SURFACE en m²
Cellier / Buand.	2,82
Chambre 1 + Pl.	14,09
Chambre 2 + Pl.	11,18
Chambre 3 + Pl.	9,80
Chambre 4	9,24
Entrée + Pl.	9,21
SDB	4,91
Séjour / cuisine	35,10
Wc	2,24
Dégt.	5,00
S.Eau	2,79
WC2	1,78
TOTAL	**108,16 m²**
EXTÉRIEUR ET/OU ANNEXES	
Jardin	150,46
Terrasse	14,56

DOCUMENT ÉTABLI AVANT LA FIN DES ÉTUDES TECHNIQUES

Les côtes et surfaces sont mentionées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat de réservation. Les gaines et les soffites sont mentionnées à titre indicatif et peuvent varier en fonction des impératifs techniques ou administratifs.
La représentation des éléments de cuisines ou salles de bains n'a qu'une valeur illustrative.
La représentation graphique des haies, des arbres et des terrasses est purement symbolique et n'a pas de caractère contractuel.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, ainsi que l'emplacement des descentes d'eaux pluviales, des équipements sanitaires ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels, les plans de pré-commercialisation ont été réalisés avant la fin des études techniques.

Ce document ne peut être reproduit ou diffusé par un tiers sans autorisation. Ces plans ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution à la réalisation de l'ouvrage.